

Inégalités hommes-femmes : zoom sur la situation professionnelle des femmes très diplômées

Mireille ZANARDELLI*

Le 24 mars 1986, un article du Wall Street Journal consacrait l'expression « plafond de verre » pour désigner les barrières invisibles qui bloquent la carrière professionnelle des femmes et les empêchent d'accéder aux plus hautes fonctions des entreprises ou des institutions publiques. Les causes les plus souvent invoquées pour expliquer ce plafond de verre sont : le manque de parrainage et l'exclusion des réseaux informels de communication internes à l'entreprise, les stéréotypes et les préjugés sur le rôle et les capacités des femmes, les systèmes d'évaluation et de sélection qui sont souvent élaborés à partir de logiques et de critères typiquement masculins et que les femmes, de ce fait, ont du mal à satisfaire. Par exemple, les exigences de mobilité professionnelle, souvent posées comme un préalable nécessaire pour accéder aux plus hautes fonctions de l'entreprise, sont très difficiles à satisfaire pour une femme ayant des enfants.

Pour contribuer à ce débat qui concerne les femmes les plus diplômées, analysons de plus près la situation de celles-ci. A partir de données collectées en 2005 dans le cadre de l'enquête PSELL 3, comparons la situation des femmes exerçant une activité professionnelle et ayant un niveau d'études supérieur ou égal à bac+4 avec celle de leurs homologues masculins.

Les femmes encore sous-représentées dans la population active occupée fortement diplômée

Dans l'ensemble de la population active occupée résidant au Luxembourg, 17% des individus ont un niveau d'études élevé (diplôme supérieur ou égal à bac+4). Parmi eux, 64% sont des hommes et 36% des femmes¹. Ces chiffres témoignent d'une sous-représentation des femmes dans la population active occupée fortement diplômée, puisqu'elles représentent 41% de l'ensemble de la population active occupée résidente. Toutefois, cette sous-représentation s'atténue avec les années dans la mesure où les niveaux de formation des hommes et des femmes appartenant aux jeunes générations sont désormais pratiquement les mêmes, alors que pour les générations plus anciennes, ceux des femmes étaient très inférieurs à ceux des hommes. Cette sous-représentation des femmes fortement diplômées s'atténuera d'ailleurs d'autant plus rapidement que le taux de participation au marché du travail des femmes fortement diplômées est beaucoup plus élevée que celui de l'ensemble des femmes : 82% des femmes fortement diplômées exercent une activité professionnelle contre moins de 55% pour l'ensemble des femmes.

Cette hausse relativement récente de la proportion de femmes optant pour des filières de formation longue explique que l'âge moyen des femmes exerçant une activité professionnelle et ayant un niveau d'études élevé s'élève à 38 ans contre 42 ans pour leurs homologues masculins.

Indépendant : un statut aussi fréquent chez les femmes diplômées que chez les hommes diplômés

12% des actifs occupés ayant une formation supérieure ou égale à bac+4 exercent leur activité professionnelle en tant qu'indépendant. Cette proportion est la même chez les hommes et chez les femmes. En supposant que le désir d'entreprendre une activité indépendante soit aussi fréquent chez les premiers que chez les secondes, ce chiffre tend à indiquer qu'il n'existerait pas d'obstacles « invisibles mais réels » qui réduisent les chances, pour une femme, d'accéder à une activité indépendante.

Des types d'emplois salariés qui diffèrent sensiblement chez les hommes et les femmes fortement diplômés

Les femmes et les hommes salariés fortement diplômés sont évidemment concentrés dans le haut de la hiérarchie des professions. Toutefois, on note un léger glissement vers le bas de la structure des professions féminines par rapport à celle des hommes. Alors que la même proportion d'hommes et de femmes, parmi les salariés diplômés, exercent des fonctions de direction (environ 15%), on observe proportionnellement moins de femmes (53%) que d'hommes (64%) dans les professions intellectuelles et scientifiques. Pour les professions intermédiaires, c'est l'inverse que l'on observe : 16% des hommes occupent une profession intermédiaire contre 25% des femmes.

Au sein des salariés fortement diplômés, des responsabilités moins souvent attribuées aux femmes qu'aux hommes

Alors que 58% des hommes salariés fortement diplômés déclarent avoir des fonctions de supervision sur certains de leurs collègues, ce n'est le cas que de 34% des femmes ayant le même niveau d'études.

Parmi les hommes qui exercent de telles fonctions, 62% déclarent pouvoir intervenir sur le salaire et la carrière

* CEPS/INSTEAD

¹ Chez les personnes fortement diplômées, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à avoir un niveau d'études bac+4 (45% contre 30%) et un peu moins nombreuses à être titulaires d'un doctorat (10% contre 18%). La part de bac+5 est relativement proche chez les deux sexes (45% pour les femmes et 52% pour les hommes).

des collègues supervisés (soit 36% de l'ensemble des hommes fortement diplômés), alors que seuls 47% des femmes dans la même situation se voient accorder une telle responsabilité (soit 16% de l'ensemble des femmes fortement diplômées).

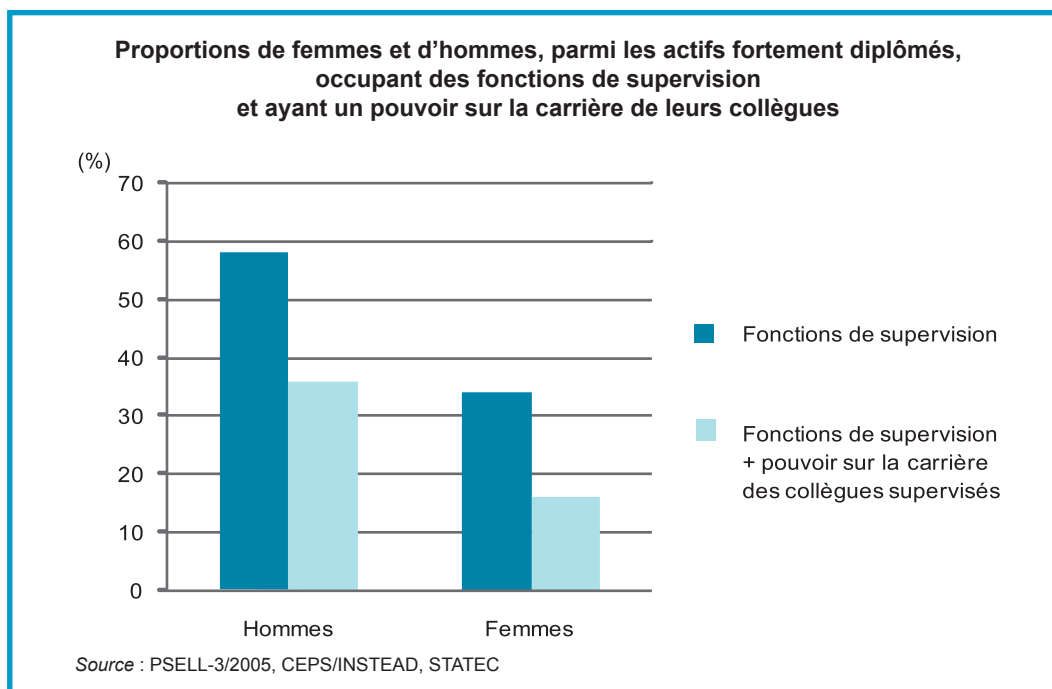
Ainsi, non seulement les femmes diplômées sont moins souvent investies de fonctions de supervision, mais en plus, quand elles le sont, leurs responsabilités sont généralement plus limitées que celles des hommes.

On pourrait penser que cette différence entre hommes et femmes diplômés s'explique en grande partie par leur différence d'âge : dans la mesure où les femmes ayant un niveau d'études élevé sont globalement plus jeunes que leurs homologues masculins, elles pourraient être moins nombreuses à avoir une carrière suffisamment longue pour prétendre à des fonctions de supervision. Or ce n'est pas le cas : si on limite l'analyse aux personnes de plus de 40 ans, l'écart se maintient : 46% des femmes fortement diplômées âgées de plus de 40 ans exercent des fonctions de supervision contre 66% de leurs homologues masculins. On pourrait également imaginer que cet écart s'explique par une présence plus forte des femmes dans les métiers de l'enseignement où la notion de supervision ne trouve pas nécessairement d'écho. Mais, là encore, si l'on supprime les hommes et les femmes qui travaillent dans l'enseignement, ces différences se maintiennent².

Diplôme élevé et vie conjugale : plus difficile à concilier pour les femmes que pour les hommes

Il apparaît très clairement que les femmes actives fortement diplômées sont moins souvent mariées que leurs homologues masculins. Si l'on ne sélectionne que les personnes de plus de 35 ans, pour éviter que les chiffres ne soient affectés par le fait que les plus jeunes n'ont pas encore eu l'occasion de se marier, on constate que 11% des hommes actifs fortement diplômés âgés de plus de 35 ans ne sont pas mariés et ne l'ont jamais été, alors que c'est le cas de 38% des femmes ayant les mêmes caractéristiques³.

Deux interprétations sont possibles pour expliquer cette situation. La première relève de l'idée souvent formulée selon laquelle il est plus difficile de faire carrière pour une femme que pour un homme, cette difficulté pouvant amener certaines femmes à renoncer à une vie conjugale. La seconde interprétation est plus sociologique. Certaines études ont montré que les femmes préfèrent s'unir à quelqu'un occupant une position sociale plus élevée, tandis que les hommes semblent adopter le comportement inverse. Ce comportement féminin expliquerait que ce soit parmi les femmes cadres que l'on trouve la plus forte proportion de personnes vivant seules.



² Une analyse économétrique confirme la différence : toutes choses égales par ailleurs, les chances de se voir confier des fonctions de supervision sont beaucoup plus faibles pour les femmes que pour les hommes.

³ La prise en compte de l'union libre, qui, pour les 35 ans et plus, ne concerne qu'une partie marginale de la population vivant en couple, ne modifie pas cette tendance.